



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 08 février 2022

Ont assisté à la séance : Mme JACQUEMOT Maire, MM. et Mmes GORRET, CHIQUOT, CLAVEAU, GERMAIN, ROUSSEAU, JOLIVET, MESSANT, COCHET, PLIOT, EROSTATE.

Absents excusés : M REMOND (pouvoir à Mme JACQUEMOT)
M JACQUEMIN (pouvoir à M GORRET)
M LEGENDRE (pouvoir à Mme JACQUEMOT)

Secrétaire de séance : M. EROSTATE Bruno

1/ Approbation à l'unanimité, du compte-rendu du conseil municipal du 10 décembre 2022

2/ Signature de la Convention avec le Centre de Gestion pour 2022

Le Conseil Municipal, **AUTORISE** à l'Unanimité, la signature de la convention annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion (suivi de carrière, arrêtés de grade, reclassement...).

Tableau du personnel 2022

Le Conseil Municipal, **FIXE** à l'unanimité, le tableau des effectifs du personnel territorial pour l'année :

Filière Administrative (2 agents à temps complet)

Filière Technique (6 agents) : 3 Agents à temps complet et 3 Agents à temps non complet

Filière Animation (2 agents à temps complet)

Soit 10 agents Titulaires

Non titulaire sur emploi permanent : 3 agents à temps non complet

CONVENTION : Médecine du Travail

Le Conseil Municipal, à l'unanimité **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention d'adhésion au service de la médecine préventive et professionnelle pour l'année 2022.

3/ RENOUELEMENT CONTRAT EAU POTABLE

Le Conseil Municipal, **AUTORISE** Madame le Maire à **SIGNER** le contrat de mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec le cabinet PRELY pour un montant de 7 800€ TTC concernant l'appel d'offre pour le renouvellement du contrat d'eau potable.

4/ REGULARISATION D'UNE VENTE DE PARCELLE A PECQUEUX

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, délibère favorablement **POUR** accepter la vente d'une parcelle, non plus à la Foncière du Mont Vallon mais au bénéfice de Monsieur Romuald RIGUEUR dans les mêmes conditions financières.

DEMANDE DE SUBVENTION FER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** Madame le Maire à demander une subvention de FER (Fonds d'Equipement Rural) pour des travaux de réfection et d'assainissement rue du Pourtour à Aubepierre.

5/ SDESM

A 13 voix **POUR**, et 1 voix **CONTRE** le Conseil Municipal, **AUTORISE** la modification du périmètre du SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne) par adhésion des communes de Souppes Sur Loing, Chauconin-Neufmontiers, Nantouillet.

6/ SMETOM

Afin d'établir un plan de propreté sur la Commune,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, délibère favorablement **POUR**, le renouvellement de l'adhésion à la charte des dépôts sauvages, au 1^{er} janvier 2022, pour une durée de 4 ans.

Fin de séance à 21 h 30.